

Copie :  
Mme la Commissaire au Redressement Productif  
Mr Le Préfet des Vosges  
Mr le Président du Conseil Général des Vosges  
Mr le Président du Conseil Régional  
Mr le député Christophe Premat  
Mr le député Serge Bardy

DOCELLES, LE 29 SEPTEMBRE 2014

à

Monsieur Emmanuel MACRON  
Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS

Objet : Dossier UPM Papèterie de Docelles

Monsieur le Ministre

Au nom de l'équipe porteuse du projet SCOP pour la reprise des actifs de la Papeterie de Docelles et de l'association « sauver la Papeterie de Docelles », nous souhaitons, par la présente, compléter le courrier que vous a fait parvenir Mr le conseiller général et maire de Docelles, Mr Christian Tarantola, le 19 Septembre dernier.

Notre projet de reprise des actifs de notre papeterie à la fois historique (plus ancien site de production de papier en France, plus de 5 siècles d'existence) et moderne (investissements réguliers de 1,5 à 2 ME par an et une modernisation majeure de l'outil de production de 26 ME en 2006), a été jugé suffisamment viable et pertinent pour obtenir le soutien total des autorités locales et nationales ainsi que celui de l'Union Régionale des SCOP.

Il permet de sauvegarder quelques 85 emplois parmi les ex-salariés UPM ainsi que la création de 31 emplois dès la première année d'activité, pour une montée en puissance raisonnable sur 3 ans jusqu'à la pleine activité synonyme de 160 emplois.

Une équipe commerciale de premier plan, internationale, a été constituée et le business plan prévoit un développement rapide du portefeuille produits vers des papiers de niches destinés notamment aux marchés en croissance et non concurrentiels avec la stratégie papier d'UPM, de l'impression numérique, de l'emballage haut de gamme et des notices pharmaceutiques.

Beaucoup d'imprimeurs et transformateurs en France suivent de très près notre projet, se retrouvant aujourd'hui confrontés à des difficultés de délais de livraisons et d'augmentation des prix du fait de l'organisation de la raréfaction de l'offre orchestrée par les multinationales scandinaves notamment.

Cette stratégie met directement en péril leurs activités et la survie même de leurs entreprises.

L'industrie papetière souffre depuis 2008 sous l'effet conjugué de la crise et de la dématérialisation du courrier.

Ceci dit, les indicateurs montrent clairement un infléchissement de la baisse des volumes en Europe depuis maintenant 3 trimestres et les niches visées dans notre plan de développement continuent à progresser de 3 à 10% par an en volume.



Nous avons des projets de développement à court et moyen terme de la rentabilité de notre usine :

- procédé ISAC de production en ligne de la charge minérale indispensable à la fabrication de nos papiers. Nous avons le soutien de l'inventeur et possesseur des brevets de ce procédé, Mr Christian Richard, membre de notre association. Ce procédé constitue une rupture technologique dans la papeterie en France.
- Géothermie profonde pour nos besoins en énergie
- Economie circulaire avec l'utilisation grandissante et systématique de fibres recyclées.

Sur ce dernier point, nous avons pris connaissance, avec grand intérêt, du rapport « France, terre d'avenir de l'industrie papetière », rendu public par le député du Maine-et-Loire, Serge Bardy, mi septembre.

Il existe une synergie évidente et parfaitement en ligne avec les 34 recommandations de ce rapport et sur laquelle nous avons déjà travaillé à partir de 2010, entre l'ex-usine VERTARIS aujourd'hui DELION de Voreppe de production de fibres recyclées haut de gamme et l'usine de Docelles en terme de qualité, de développements produits et de capacité.

L'annonce du redémarrage de DELION qui sera officialisée lors de l'ATIP à Grenoble fin octobre nous conforte dans l'idée qu'un tel projet serait un exemple d'économie circulaire et durable pour l'industrie Française.

Malheureusement, toutes ces idées, notre projet industriel coopératif et la sauvegarde et le développement de l'emploi dans un bassin déjà durement touché par le chômage, se heurtent encore aujourd'hui au refus systématique d'UPM à faciliter tout projet de reprise de notre usine depuis maintenant près de 2 ans.

Ceci nous a conduit, alors que ce n'était absolument pas notre intention au départ, à lancer des démarches auprès du tribunal de commerce, des Prud'Hommes ainsi qu'une saisine auprès du PCN de l'OCDE.

Le blocage porte, à ce jour, sur le prix de vente des actifs, surévalué par UPM et en désaccord avec les promesses initialement faites, afin de rendre notre projet irréalisable.

En espérant que vous arriverez à prendre le temps de lire ce courrier un peu long, nous nous en excusons, et à vous pencher sur notre dossier synonyme d'espoir pour de nombreuses familles dans l'angoisse aujourd'hui.

Nous nous tenons à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre profond respect.

Pour les porteurs du projet SCOP Papeterie de Docelles,  
Richard Jeanpierre et Nicolas Prévot

Pour l'association Sauver La Papeterie De Docelles,  
le président Nicolas Prévot

